

MODIFICATIONS DU PROTOCOLE SANITAIRE

DU LYCEE et COLLEGE SAINT EXUPERY DE PARENTIS POUR LA RENTREE 2020

- Cadre de référence : protocole sanitaire ministériel (publié le 27/08/2020) sur les sites du collège et du lycée.

Le protocole sanitaire précise que certaines mesures devront être adaptées localement. Le collège de Parentis adaptera le protocole de la manière suivante :

- plus de prise de température et de lavage de mains à l'entrée du collège. Lavage de mains obligatoire à chaque entrée et sortie de la salle de classe. **Le contrôle de la température doit être effectué par les familles avant le départ des enfants.**

- les salles ne sont plus attribuées aux classes. Les élèves se déplacent à nouveau, masqués.

-rappel du protocole ministériel : **obligation de port de masques pour les élèves et les enseignants dans les espaces clos ainsi que dans les espaces extérieurs en présence des élèves, des parents et des personnels. Les masques élèves seront fournis par les familles**, les masques pour les personnels, par l'administration.

L'avis du médecin référent détermine les conditions du port du masque pour les élèves présentant des pathologies.

- plus de sens de circulation ni de zonage de cour de récréation puisque les élèves sont mélangés dans les transports

- aération des salles le matin par les agents, par les professeurs avant chaque récréation, et dès que la météo et les règles de sécurité (salles au rdc par exemple) le permettent.

- les sens de circulation et le fonctionnement de la demi-pension sont rétablis. **La prévention repose sur un lavage des mains obligatoire (Solution Hydro-alcoolique) à l'entrée et à la sortie, maintien du port du masque jusqu'à la place assise, changement de masque avant départ de la table.**

- Les contraintes de la cité sco (montée en effectifs) ainsi que notre obligation d'éviter la stagnation trop importante des élèves à la file d'attente du réfectoire nous ont imposé une contrainte majeure dans la confection des emplois du temps : la fluidité et l'équilibrage des services de 11h30 et 12h30. Les collégiens ont donc deux services quasiment équilibrés sur l'ensemble de la semaine. Cette organisation a des conséquences : cours dès 13h, décalage de la récré de l'après-midi (passage de 16h à 15h), cours alignés avec les temps d'APPN d'EPS (décalage des récré pour les cours d'1h30)

- afin de limiter les regroupements dans un espace restreint pendant les récrés, expérimentation d'un nouvel espace de récréation dédié aux 6èmes pour les récrés du matin et de l'après-midi : bande d'herbe le long du bâtiment C (internat) derrière le bâtiment administratif, côté gymnase

- expérimentation d'un nouvel espace de récréation dédié aux temps calmes pour les 3èmes : bande d'herbe entre le bâtiment de la segpa et le bâtiment sciences

- information de tous les élèves par les professeurs principaux le jour de la rentrée sur le protocole et les gestes barrières